

Concertation préalable sur les projets PLA et BIOJET-SMR du 6 septembre au 10 octobre 2021

Dans le cadre de la démarche de transformation du site de Grandpuits, TotalEnergies mène plusieurs projets, parmi lesquels le projet PLA, projet d'implantation d'une unité de production de bioplastiques (PLA), qui serait exploitée par Total Corbion PLA France, et le projet BIOJET-SMR, entité d'une unité de production de biocarburants (BIOJET) qui serait exploitée par TotalEnergies Raffinage France et unité d'hydrogène associée (SMR), qui serait exploitée par un tiers.

Afin d'informer le public et de discuter de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques des projets un temps de dialogue s'ouvre du 6 septembre au 10 octobre 2021, sous l'égide de deux garants désignés par la Commission nationale du débat public (CNDP) : quatre réunions publiques seront réalisées en ligne, une réunion publique en présentiel, deux ateliers-débats et des permanences à la Maison du projet deux fois par semaine.

Les participants pourront également s'informer et contribuer par écrit sur le site Internet du projet : concertations-sitegrandpuits.com, sur lequel toutes les réponses apportées par les maîtres d'ouvrage seront également consignées, ainsi que par voie postale, dans l'urne disposée lors des opérations de tractage et *via* des registres papier en mairies et à la Maison du projet.

La production de bioplastiques, une alternative aux plastiques d'origine fossile

Le projet PLA, en développant la production d'un bioplastique biosourcé et biodégradable par compostage industriel, offrirait **une alternative aux plastiques d'origine fossile et contribuerait à l'amélioration de la gestion de la fin de vie de ces produits**. En effet, le PLA (acide polylactique) est un bioplastique entièrement fabriqué à partir d'acide lactique issu de sucre ou d'amidon. En plus d'être biosourcé, le PLA présente également l'avantage d'offrir des solutions de fin de vie facilitées puisqu'il peut être soit recyclé, tant mécaniquement que chimiquement, soit composté en conditions industrielles.

La production de biocarburants, une alternative renouvelable aux carburants fossiles

Les projets BIOJET et SMR contribueraient à la lutte contre le changement climatique en permettant de produire une alternative renouvelable aux carburants tant aériens que routiers, d'origine fossile. En effet, le projet prévoit la transformation de biomasse en biocarburants, majoritairement destinés au secteur aérien. Ainsi, le projet contribuerait au développement d'une filière française de production de biocarburants aériens durables, alternative immédiate au carburant liquide d'origine fossile pour réduire l'empreinte carbone du secteur du transport aérien.

La concertation débute le 6 septembre, sous l'égide de deux garants désignés par la CNDP

Saisie par les maîtres d'ouvrage, la Commission nationale du débat public (CNDP) a décidé d'organiser une concertation préalable sur les projets PLA et BIOJET-SMR et a désigné deux garants, Jean-Luc RENAUD et Jacques ROUDIER. Indépendants du maître d'ouvrage et neutres vis-à-vis des projets, ils veillent au bon déroulement de la concertation préalable, à la qualité, la sincérité et l'intelligibilité des informations diffusées au public, et à l'ouverture vers la diversité des publics concernés.

Du 6 septembre au 10 octobre, plusieurs temps d'échange seront organisés, pour informer, donner la parole au plus grand nombre, et pour que les maîtres d'ouvrage puissent recueillir avis et propositions sur le projet.

POUR S'INFORMER :

- **Le site Internet concertations-sitegrandpuits.com** où seront publiés le dossier de concertation et sa synthèse, les comptes rendus des réunions et l'ensemble des avis et questions posés par le public et l'ensemble des réponses apportées par les maîtres d'ouvrage.
- **Le dossier de concertation** disponible sur le site Internet du projet et en version papier dans les mairies des communes de Nangis, Mormant, Grandpuits-Bailly-Carrois et d'Aubepierre-Ozouer-le-

Repos ainsi qu'à la Maison du projet, située à l'entrée de la Raffinerie (lors de permanences hebdomadaires, les mardis de 13h à 16h30 et les vendredis de 9h30 à 13h).

- **La synthèse du dossier de concertation** diffusée dans les boîtes aux lettres des 20 communes de la communauté de communes Brie Nangissienne, et disponible dans les mairies des 76 communes situées dans un rayon de 16 km autour du site de Grandpuits, et distribuée dans les lieux de vie du territoire (gare, marché, etc.).
- **Une exposition itinérante**, mise à disposition des mairies qui le souhaitent, installée lors des rencontres publiques et de façon permanente à la Maison du projet.

POUR PARTICIPER :

4 réunions publiques en visioconférence (accessibles depuis le site Internet du projet), avec la possibilité de participer par téléphone :

- Réunion publique d'ouverture, jeudi 9 septembre de 18h30 à 20h30
- Réunion publique thématique sur les risques industriels à l'échelle du site, jeudi 23 septembre de 18h30 à 20h30
- Réunion publique thématique sur les impacts sur l'environnement humain et naturel, jeudi 30 septembre de 18h30 à 20h30
- Réunion publique de clôture, jeudi 7 octobre de 18h30 à 20h30

1 réunion publique généraliste en présentiel, à Nangis, Espace Culturel Nangis, Cours Émile Zola, 77370 NANGIS, le lundi 27 septembre de 18h30 à 20h30 (sous réserve du contexte sanitaire)

1 journée portes ouvertes du site, le vendredi 24 et le samedi 25 septembre (date à confirmer, sous réserve du contexte sanitaire)

2 ateliers-débats enregistrés puis mis en ligne sur le site, destinés aux parties prenantes engagées sur les thèmes :

- Des plastiques biosourcés, le mardi 14 septembre de 17h à 19h
- Des biocarburants et leur fabrication à Grandpuits, y compris la fabrication d'hydrogène, le vendredi 17 septembre de 17h à 19h

La possibilité de déposer des avis ou de poser des questions :

- Sur le site Internet du projet : concertations-sitegrandpuits.com
- Par voie postale : Raffinerie de Grandpuits, Concertation PLA et BIOJET-SMR, B.P. 13 – 77720 Mormant
- Sur des registres papier : en mairies de Grandpuits-Bailly-Carrois, d'Aubepierre-Ozouer-le-Repos, de Nangis et de Mormant, et à la Maison du projet, située à l'entrée de la Raffinerie (lors de permanences hebdomadaires, les mardis de 13h à 16h30 et les vendredis de 9h30 à 13h).

Des **questions et observations peuvent être adressées aux garants** par voie dématérialisée à : renaud-roudier@garant-cndp.fr

Les suites de la concertation

Le bilan des garants

Un mois après la concertation, les garants dressent un bilan. Celui-ci résume la façon dont la concertation s'est déroulée, comporte une synthèse des observations, des échanges et des propositions du public. Ce bilan est rendu public par les maîtres d'ouvrage et consultable sur le site internet de la CNDP.

Les enseignements des maîtres d'ouvrage

Dans les deux mois qui suivent la publication du bilan des garants, les maîtres d'ouvrage rédigent un document, rendu public, qui présente les enseignements qu'ils tirent de la concertation et la manière dont ils en tiendront compte dans la suite du projet.

Si les projets sont poursuivis, ces deux documents figureront dans le dossier d'enquête publique. Par ailleurs, la CNDP désignera un garant pour veiller à la bonne information et participation du public entre la réponse au bilan des garants et l'ouverture de l'enquête publique.